Présentation du Compte d'Etat 2008

Conseil d'Etat de la République et canton de Genève

7 avril 2009

Particularités des comptes 2008

- Mise en œuvre des nouvelles normes comptables IPSAS
- Première intégration des effets de la nouvelle péréquation entre la Confédération et les cantons (RPT)
- Première intégration de l'accord de 2007 entre l'Etat de Genève et les communes
- Très bon résultat du compte de fonctionnement (496 millions)
- Niveau record des revenus
- Evolution contenue des charges
- Niveau élevé des investissements

1. L'introduction des normes IPSAS

Introduction des normes IPSAS

- Introduites à l'initiative du Grand Conseil
- Mise en œuvre fixée à 2008 lors de la révision de la LGAF en 2005
- Dérogations autorisées dans le cadre des directives d'application (DiCo-Ge), et expliquées dans les notes aux états financiers

Impacts sur le compte de fonctionnement

- Prise en compte intégrale du soutien apporté par l'Etat à des établissements publics ou autres entités par des subventions non-monétaires compensées par un revenu non-monétaire (locaux)
- Présentation exhaustive des engagements de l'Etat en fin d'année: création de provisions liées aux soldes de vacances, aux heures supplémentaires ou aux rentes de la caisse de pension de la police
- Calcul plus précis des amortissements: nouvelles normes

Ces changements entraînent de fortes augmentations des charges compensées en partie par une hausse des revenus

Impacts sur le compte d'investissement

- Subventions d'investissement reçues: comptabilisées en fonction de l'avancement des travaux et non plus en fonction des flux de trésorerie
- Immobilisations de l'Etat mises à disposition d'entités autonomes (Université, HUG): considérées comme locations-financement
- Certaines charges initialement classées dans les investissements: considérées comme des charges de fonctionnement

Ces changements induisent une légère baisse des dépenses d'investissement et une sensible augmentation des recettes

Retraitement des données antérieures

- Afin de permettre la comparaison, les données antérieures font l'objet d'un retraitement
- Les comptes 2007 et le budget 2008 sont présentés comme si les normes IPSAS avaient déjà été en vigueur
- Budget 2008 retraité = budget voté, actualisé avec les effets liés aux normes IPSAS non détectés lors de son élaboration
- Comptes 2007 retraités = comptes reconstitués selon le référentiel comptable IPSAS et ses directives d'application

Profonde mue du bilan

- Avec l'introduction des normes IPSAS
  le bilan de l'Etat subit une profonde transformation
- De nombreux contrôles et retraitements ont été effectués et sont expliqués en détail dans une annexe aux états financiers
- Le bilan répond désormais au principe de "l'image fidèle"
- L'évaluation du patrimoine de l'Etat a permis d'expertiser à ce jour plus de 3000 objets
- La valeur du patrimoine de l'Etat est estimée à plus de 11 milliards

2,6 milliards de fonds propres

- Les actifs de l'Etat de Genève sont supérieurs à ses passifs
- Cela se traduit par des fonds propres à hauteur de 2,6 milliards, soit 18% des actifs non courants *(immobilisations, participations, prêts et créances à long terme)*
- A long terme, une couverture de 50% doit être visée pour pérenniser l'assainissement des finances publiques et répartir équitablement l'effort de la génération actuelle et celui des générations futures

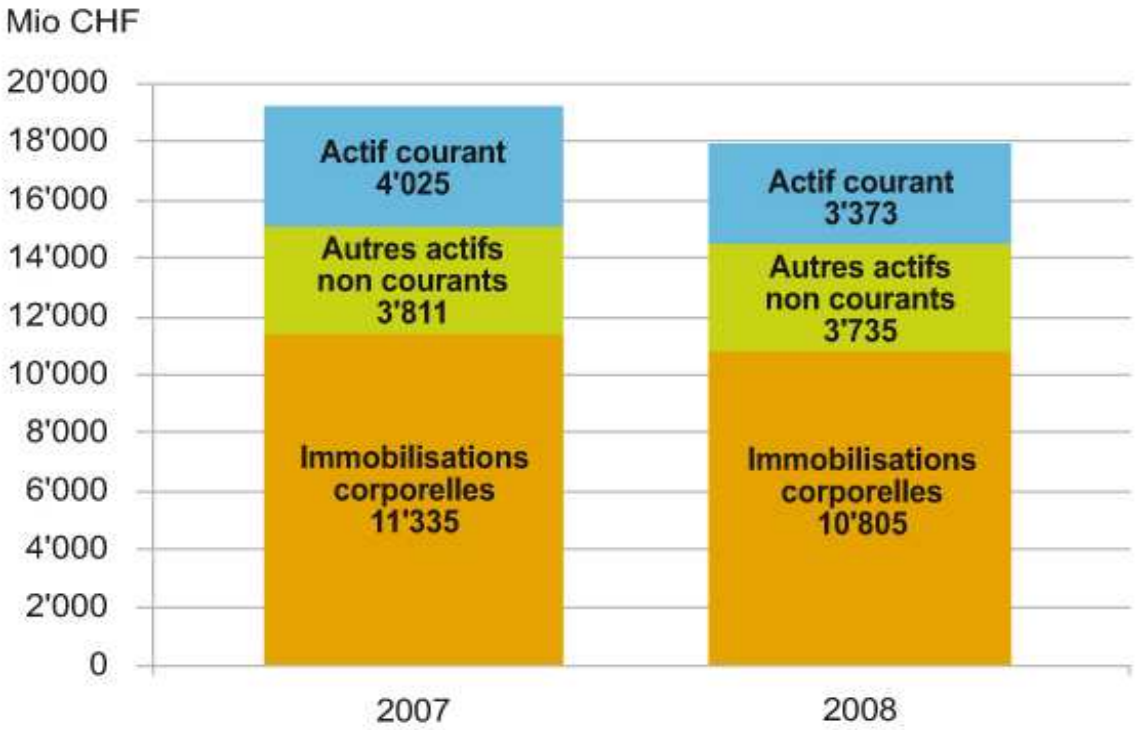
IPSAS: avantages et inconvénients

- Vaste remise en ordre comptable et suppression des ambiguïtés
  liées au mélange entre le modèle des comptes suisse et les normes IAS
- Image conforme à la réalité de la situation patrimoniale de l'Etat
- Prise en compte exhaustive des risques auxquels l'Etat est exposé,
  et provisionnement de ces risques

- Comparaisons difficiles avec les exercices antérieurs
- Comparaisons difficiles avec les autres cantons
  qui appliquent des directives bien moins contraignantes
- Modes de comptabilisation complexes
  dont une mauvaise compréhension peut susciter des malentendus

Evolution de l'actif du bilan

entre le bilan d'entrée et le bilan au 31 décembre 2008



- **Les créances fiscales passent de 2,7 à 2 milliards de francs, traduisant les efforts pour améliorer la perception de l'impôt**
- **La diminution des immobilisations corporelles s'explique principalement par le transfert d'actifs aux SIG (437 millions)**

Bilan: les actifs

Bilan

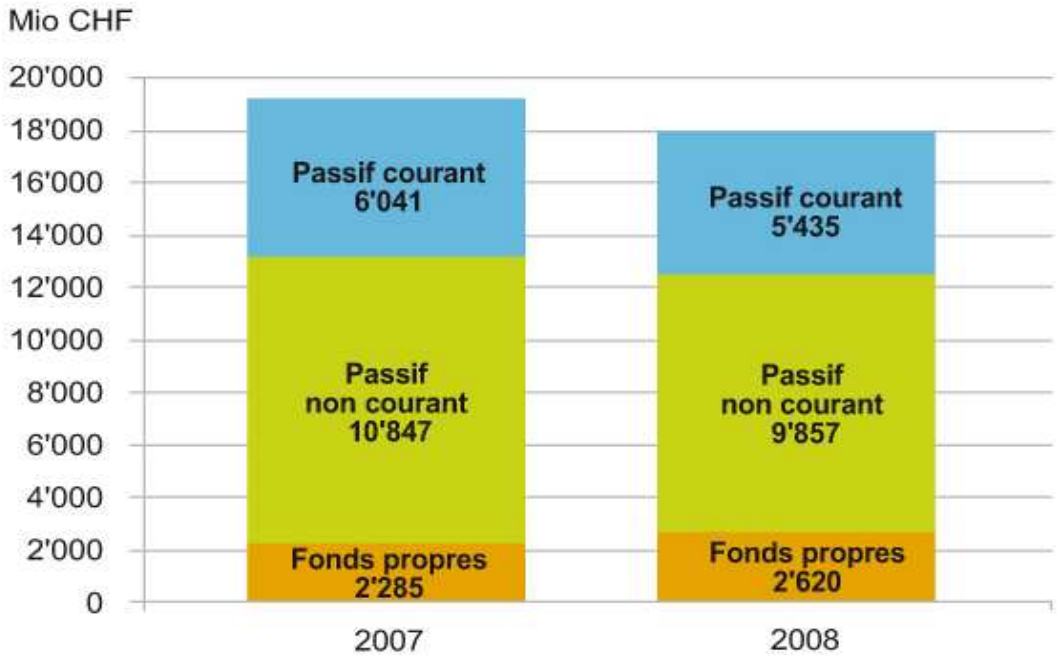
Au 31 décembre 2008

en millions de CHF

	ACTIF	Bilan au 31.12.2008	Bilan au 31.12.2007 retraité (1)
ACTIF COURANT	Trésorerie et équivalents de trésorerie	104.2	241.6
	Créances fiscales	1'985.1	2'714.4
	Autres créances à court terme	974.0	749.6
	Placements financiers à court terme	5.9	6.8
	Instruments dérivés actifs	1.8	39.1
	Actifs transitoires	290.0	263.4
	Stocks	12.0	11.0
	Actif courant	**3'372.9**	**4'025.8**
ACTIF NON COURANT	Prêts et créances à long terme	420.4	406.4
	Placements financiers à long terme	304.9	321.7
	Immobilisations corporelles	10'804.7	11'335.2
	Immobilisations incorporelles	40.4	0.3
	Prêts du patrimoine administratif	39.4	64.5
	Créances de location-financement	1'758.4	1'863.4
	Participations du patrimoine administratif	774.2	783.5
	Subv. d'investissement accordées	397.2	370.9
	Actif non courant	**14'539.6**	**15'146.0**
	TOTAL DE L'ACTIF	**17'912.5**	**19'171.8**

Evolution du passif du bilan

entre le bilan d'entrée et le bilan au 31 décembre 2008

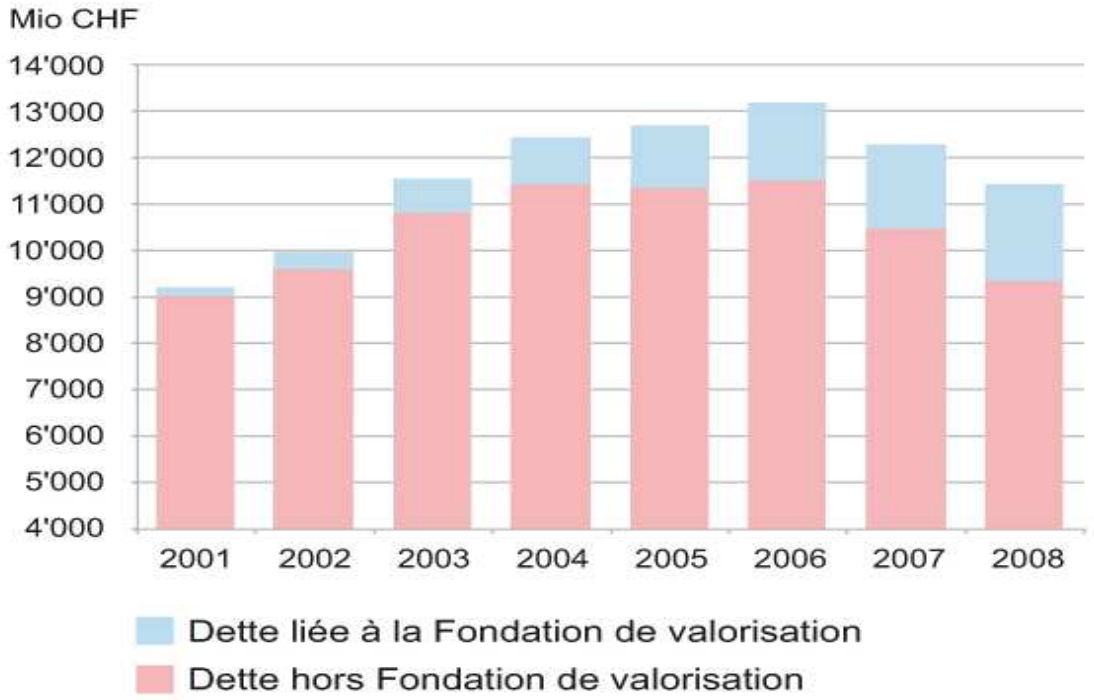


- **La diminution du passif non courant (provisions, emprunts) est due à la forte diminution de la dette à moyen et long terme: de 9,96 à 9,16 milliards (-800 millions)**
- **Elle tient aussi à la diminution de la provision pour la Fondation de valorisation**

Bilan: les passifs

	PASSIF		
PASSIF COURANT	Fournisseurs et autres créanciers	249.0	212.9
	Autres engagements courants	2'588.5	3'096.4
	Passifs transitoires	323.4	396.6
	Instruments dérivés passifs	65.7	91.3
	Emprunts à court terme	994.6	719.9
	Part à court terme des emprunts à long terme	1'214.3	1'523.3
	Passifs courants	**5'435.5**	**6'040.5**
PASSIF NON COURANT	Emprunts à moyen et long terme	9'160.9	9'962.0
	Provisions pour risques et charges	660.2	846.4
	Fonds alloués par des tiers avec conditions	35.8	38.3
	Passifs non courants	**9'857.0**	**10'846.8**
	Total des fonds étrangers	**15'292.4**	**16'887.3**
FONDS PROPRES	Fonds propres affectés	204.4	230.4
	Réserve conjoncturelle	743.7	495.7
	Réserve de réévaluation	63.0	171.2
	Fonds propres reportés	1'609.0	1'387.2
	Total des fonds propres	**2'620.1**	**2'284.6**
	TOTAL DU PASSIF	**17'912.5**	**19'171.8**

Evolution de la dette



- La dette totale se situe à 11,4 milliards au 31 décembre 2008, soit 825 millions de moins qu'à fin 2007 et 1,8 milliard de moins qu'à fin 2006
- La dette liée à la Fondation de valorisation est d'un peu plus de 2 milliards à fin 2008

2. Les effets de la RPT

Les effets de la nouvelle péréquation et répartition des tâches entre les cantons et la Confédération (RPT)

- Le canton de Genève a versé 334 millions de francs au titre de la péréquation des ressources, et reçu 100 millions pour la compensation de ses charges sociodémographiques et sa fonction de ville-centre

- Les impacts de la RPT ont été identifiés lors de la préparation du budget 2008 et actualisés avec les comptes 2008

- Ils compliquent la comparaison entre les comptes 2007 et 2008

Les effets de la RPT

L'entrée en vigueur de la RPT se solde sur les comptes 2008 par une augmentation des charges de 293 millions et une augmentation des revenus de 201 millions, soit un impact négatif de 92 millions sur le résultat de fonctionnement

(en millions)	Charges	Revenus
1. Désenchevêtrement des tâches et abandon des suppléments péréquatifs	**-84.0**	**58.5**
2. Nouveau système de péréquation	**334.2**	**100.1**
3. Transitoires AI sur années précédentes (montants provisionnés en 2006 et 2007)	**42.4**	**42.4**
TOTAL	**292.6**	**201.0**

Effet négatif total sur le résultat de fonctionnement *	**-91.6**
Effet positif sur le budget d'investissement *	**7.9**

* Hors 179 millions d'impact du transfert d'actif pour les routes nationales

Les effets de la RPT

Effet négatif total sur le résultat de fonctionnement	**-91.6**
Effet positif sur le budget d'investissement	**7.9**
Routes nationales - transfert d'actif	
Impact Comptes de fonctionnement	-178.8
Impact Comptes d'investissements	178.8

3. L'accord avec les communes

Les points forts de l'accord de juin 2007

- Suppression de la part de l'impôt sur les bénéfices et les gains immobiliers (IBGI) versée aux communes
- Prorogation de la participation des communes aux frais de perception de 4,5%, dont 1,5% versé au Fonds d'équipement communal (FEC)
- Suppression de l'affectation au FEC d'une part des droits d'enregistrement
- Prorogation de la participation des communes à la compensation financière en faveur des communes françaises (33%), et versement au FEC d'un quart des revenus découlant de cette participation
- Financement de prestations cantonales par le FEC (17 millions par an)
- Reprise par le FEC du financement de la création de places de crèche préalablement assumé par l'Etat
- Reprise par le FEC, puis par les communes, du financement du parascolaire, la part de l'Etat passant de 50% à 10%
- Reprise par le FEC des subventions pour la construction des écoles primaires

L'impact de l'accord avec les communes

- L'accord passé en juin 2007 entre l'Etat et les communes prévoyait un transfert transitoire de charges d'environ 60 millions
- Il a été concrétisé par une série de lois votées par le Grand Conseil
- Pour le budget 2008, l'impact de l'accord a donc été estimé à 60 millions
- L'impact sur les comptes est finalement de 56 millions
  principalement à cause du rejet du projet de loi abandonnant le reversement de la part de la taxe d'assurance incendie à la Ville, aux communes et aux pompiers

4. Un très bon résultat

Un très bon résultat

En intégrant tous les éléments mentionnés ci-dessus, on aboutit à:

- 7,3 milliards de charges et 8 milliards de revenus d'exploitation, soit

Un résultat d'exploitation de 761 millions

- 464 millions de charges et 199 millions de revenus financiers, soit

Un résultat net de 496 millions

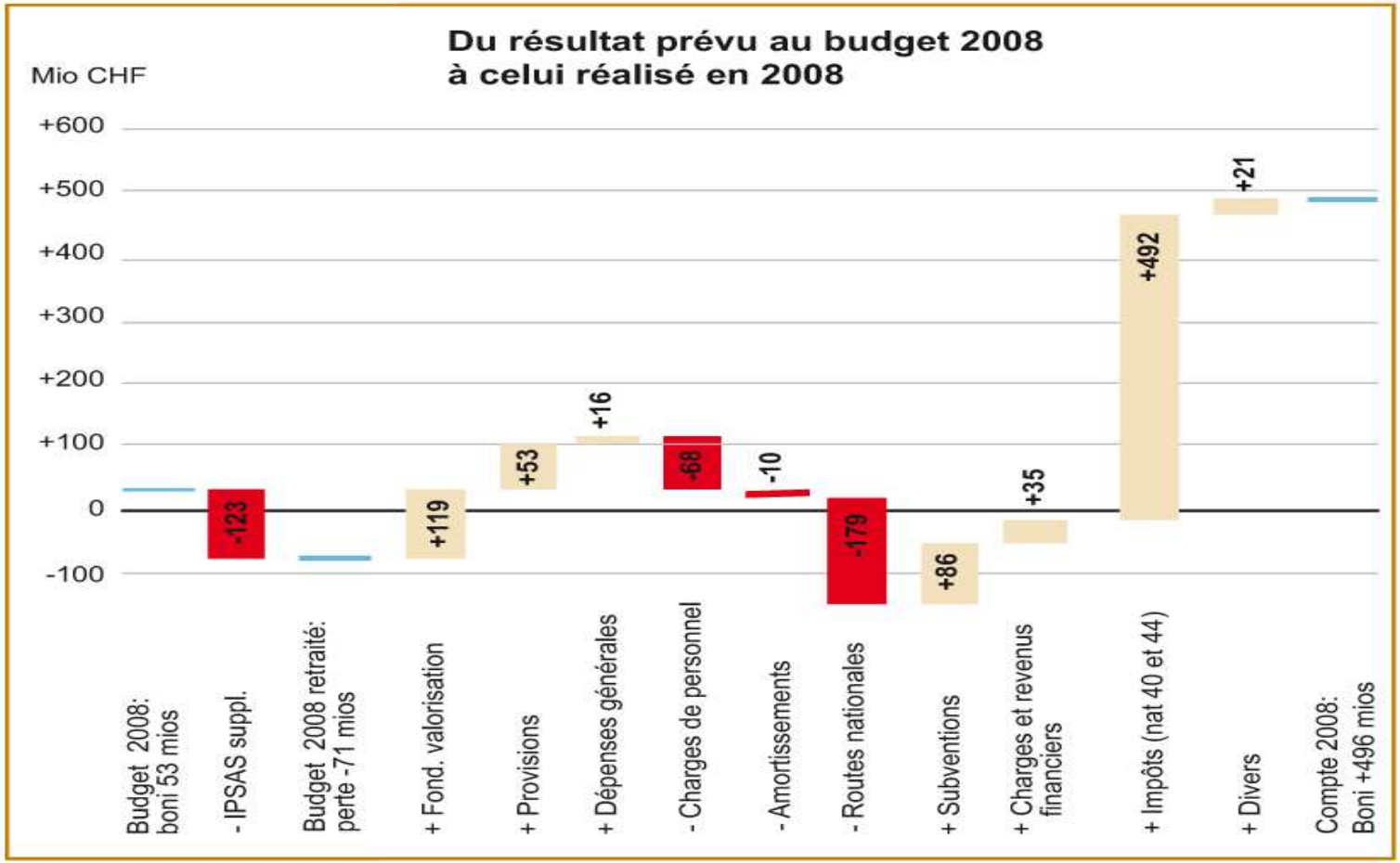
Un très bon résultat

- Un résultat dans la ligne du record de 2007 (786 millions) qui aurait été de 593 millions s'il avait été présenté selon les nouvelles normes comptables
- Le résultat 2008 dépasse même celui de 2007 si l'on tient compte de la péjoration de 179 millions due à la cession gratuite des routes nationales à la Confédération dans le cadre de la RPT

Le résultat 2008 dépasse le montant inscrit au budget

- La différence revient principalement aux impôts (+492 millions), à la Fondation de valorisation, aux subventions et aux provisions
- A l'inverse, certains effets des normes IPSAS non intégrés au budget, ainsi que les routes nationales et les charges de personnel induisent des augmentations de charges par rapport au budget

Différences entre le résultat prévu au budget et le résultat des comptes



5. Niveau record des revenus

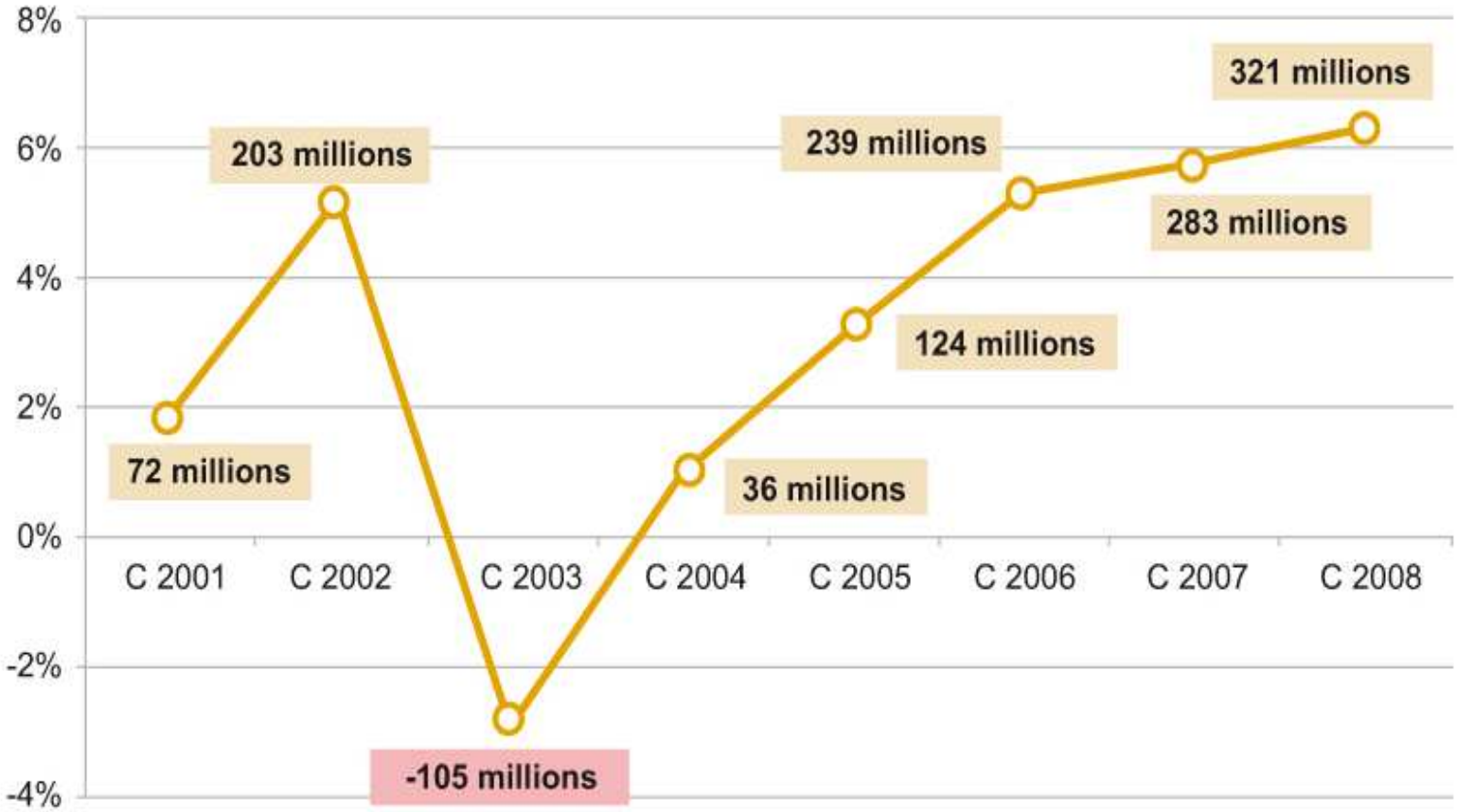
Revenus: points forts

- Les revenus se montent à 8'234 millions, en hausse de 370 millions (+4,7%) par rapport aux comptes 2007 retraités et de 781 millions (10,5%) à l'égard du budget 2008 retraité
- Globalement, les revenus ont été estimés de manière trop conservatrice
- Les correctifs sur les estimations des années antérieures influencent fortement les recettes fiscales
- Ils atteignent 176 millions pour les personnes physiques, 145 millions pour les personnes morales et 16 millions pour l'impôt immobilier complémentaire

En tenant compte de la part cantonale à l'IFD,
le résultat de 2008 est ainsi amélioré de 373 millions

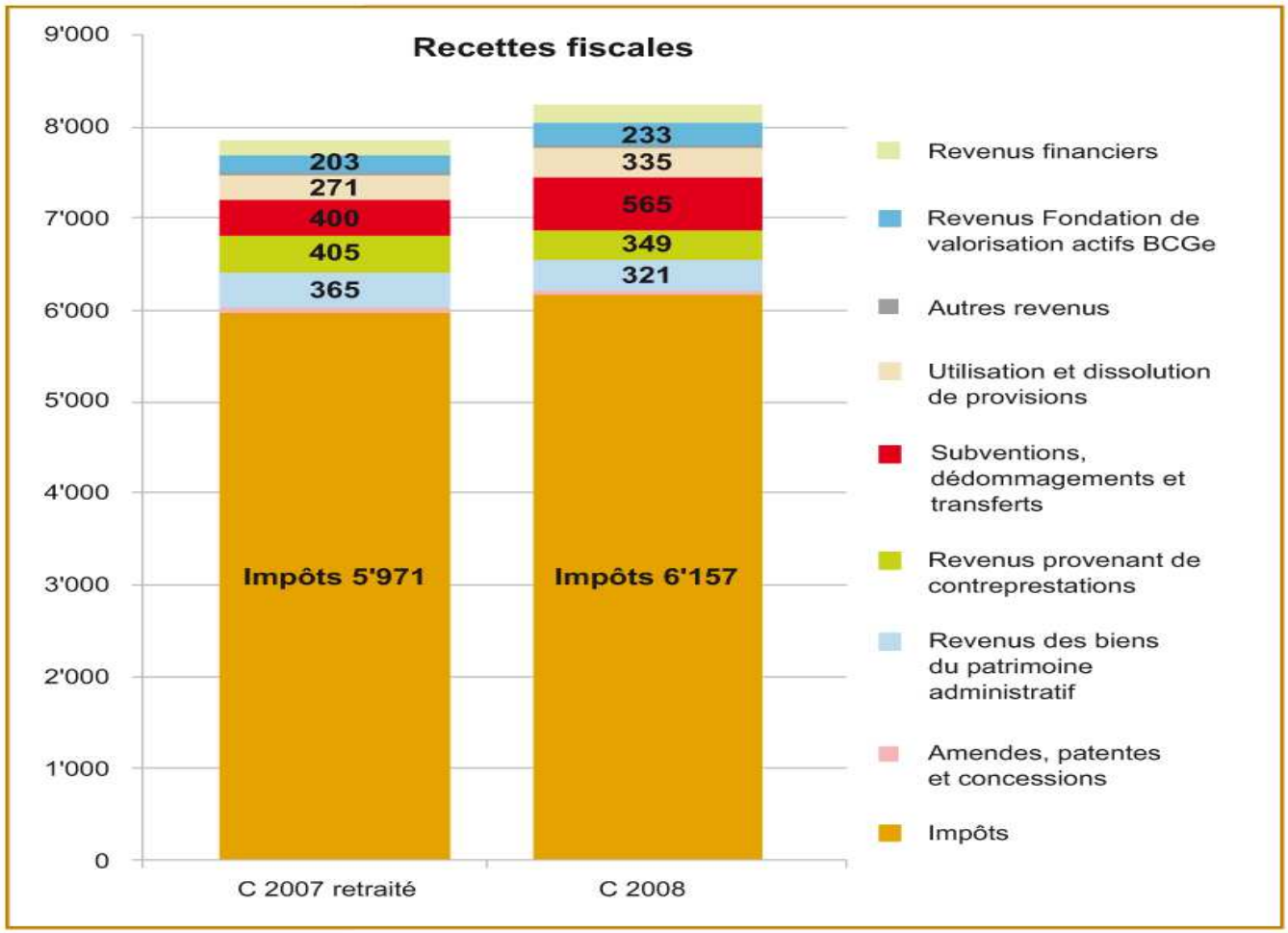
Part des correctifs dans les impôts cantonaux

Personnes physiques et morales



Le poids des recettes fiscales

Comparaison des revenus comptes 2007 retraités – comptes 2008

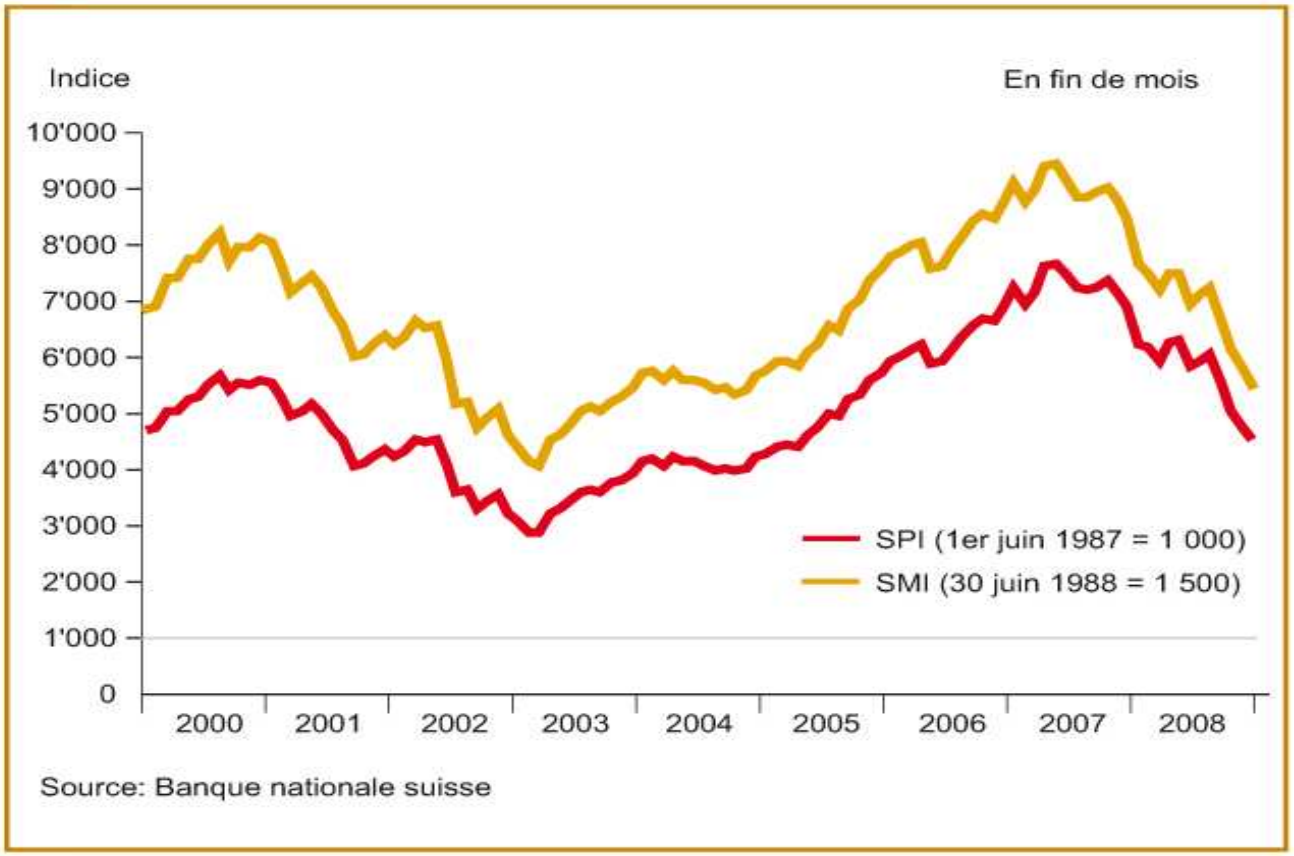


Impôts en hausse…
…mais premiers signes d'essoufflement

- Augmentation globale de 3,1% des recettes fiscales cantonales
- Premiers signes d'essoufflement au niveau des bénéfices des personnes morales et de la fortune des personnes physiques
- Revenu des personnes physiques: croissance moins soutenue

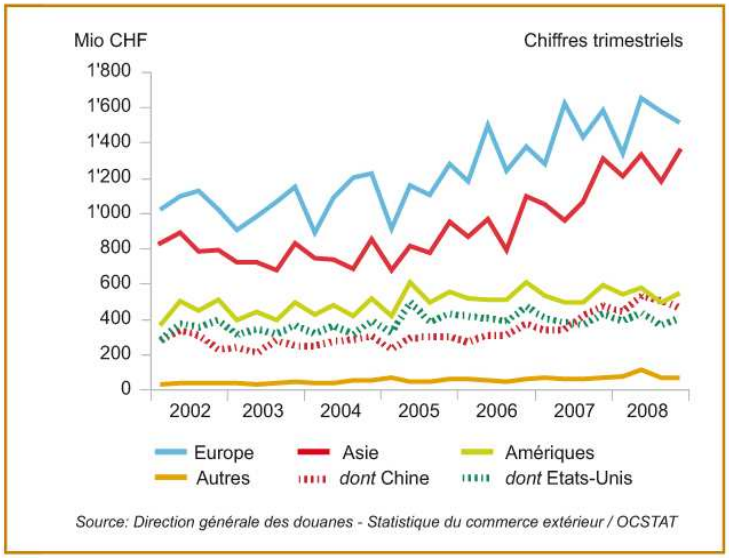
Conjoncture: l'année des contrastes

Indice global suisse des actions

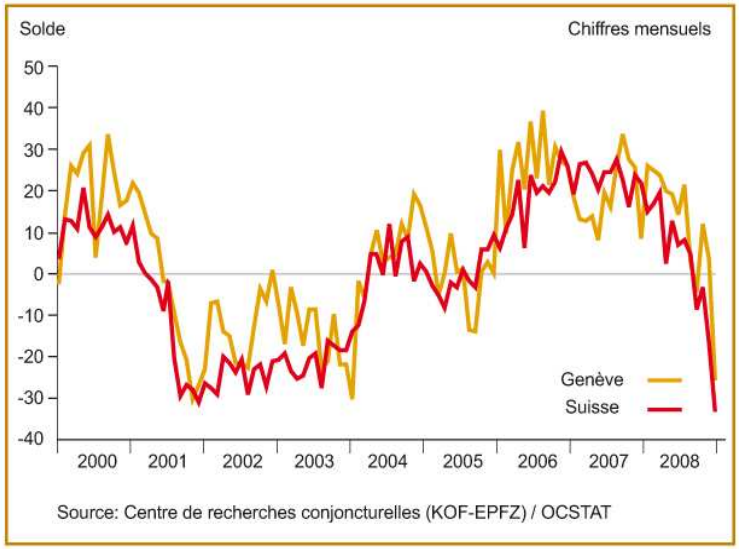


Impacts limités en 2008

Exportations du canton de Genève selon la destination



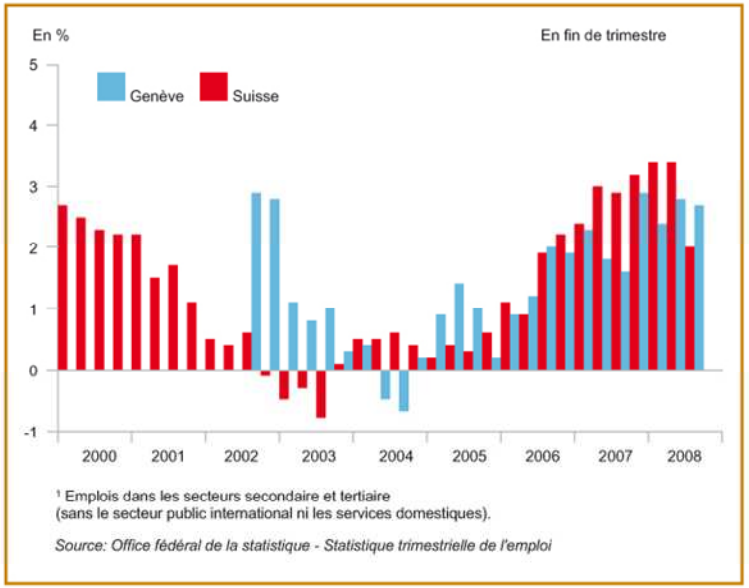
Indicateur synthétique de la marche des affaires dans l'industrie



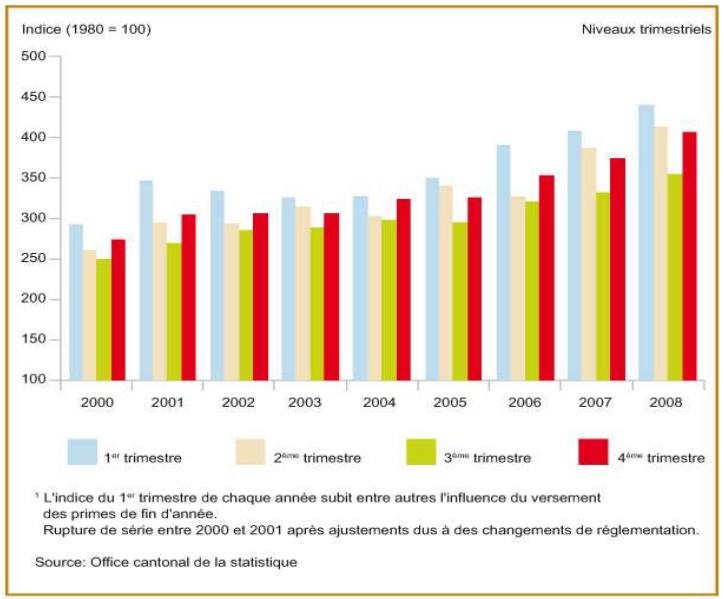
- **L'évolution a été bonne jusqu'au début de l'automne dans les principales branches de l'économie**
- **Les exportations ont encore progressé de 8% sur l'ensemble de l'année, mais elles ont fléchi de 2% au 4e trimestre**

Emploi et masse salariale: encore positifs

Variation annuelle du nombre d'emplois (1)



Masse salariale versée dans le canton de Genève



- **La croissance de l'emploi est restée soutenue pendant les 3 premiers trimestres et a ralenti au 4e trimestre (+1,6%)**
- **La masse salariale a augmenté de 7,5% sur l'ensemble de l'année en termes nominaux (+7,8% en 2007)**

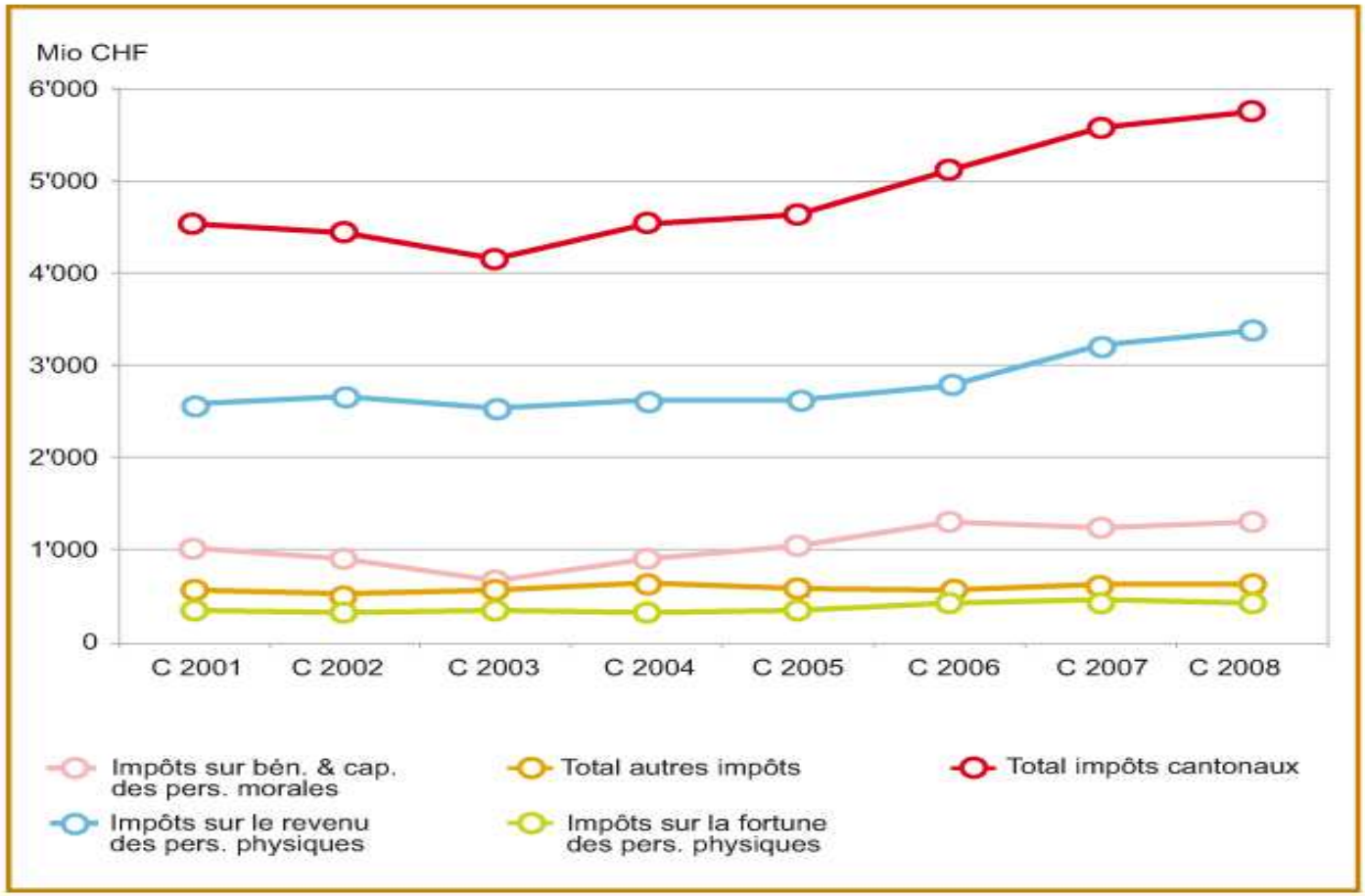
Premiers effets de la crise sur les recettes fiscales

- Impôt sur les personnes morales (1,3 milliard):
  Année en cours: - 41 millions (-3,4%) par rapport au budget (hors correctifs)
  - *Impôt sur le bénéfice: - 74 millions (-7,2%) pour l'année en cours*
  - *Impôt sur le capital: + 33 millions (+15,7%) pour l'année en cours*

- Impôt sur la fortune des personnes physiques (433 millions):
  14 millions (-3%) de moins qu'au budget
  Année en cours: – 56 millions
  Correctifs: +54 millions

- Impôt sur le revenu des personnes physiques (3,4 milliards):
  323 millions (+11%) de plus qu'au budget
  Excédent directement lié à l'année 2008: 235 millions

Evolution des principaux impôts



Autres impôts

- Impôt immobilier complémentaire: 138 millions, soit 23 millions de plus qu'au budget (+20%)
- Impôt sur le bénéfice et les gains immobiliers: 91 millions, soit 24 millions de plus qu'au budget (+36%)
- Enregistrement et timbre: 160 millions, soit 17 millions de moins qu'au budget (-10%)
- Successions: 107 millions, soit 12 millions de plus qu'au budget (+13%)
- Autres impôts cantonaux: 125 millions, soit 3 millions de moins qu'au budget (-2%)

Au total, les autres impôts se montent à 622 millions dans les comptes 2008, soit 6,7% de plus qu'au budget, mais 0,2% de moins qu'aux comptes 2007

6. Evolution contenue des charges

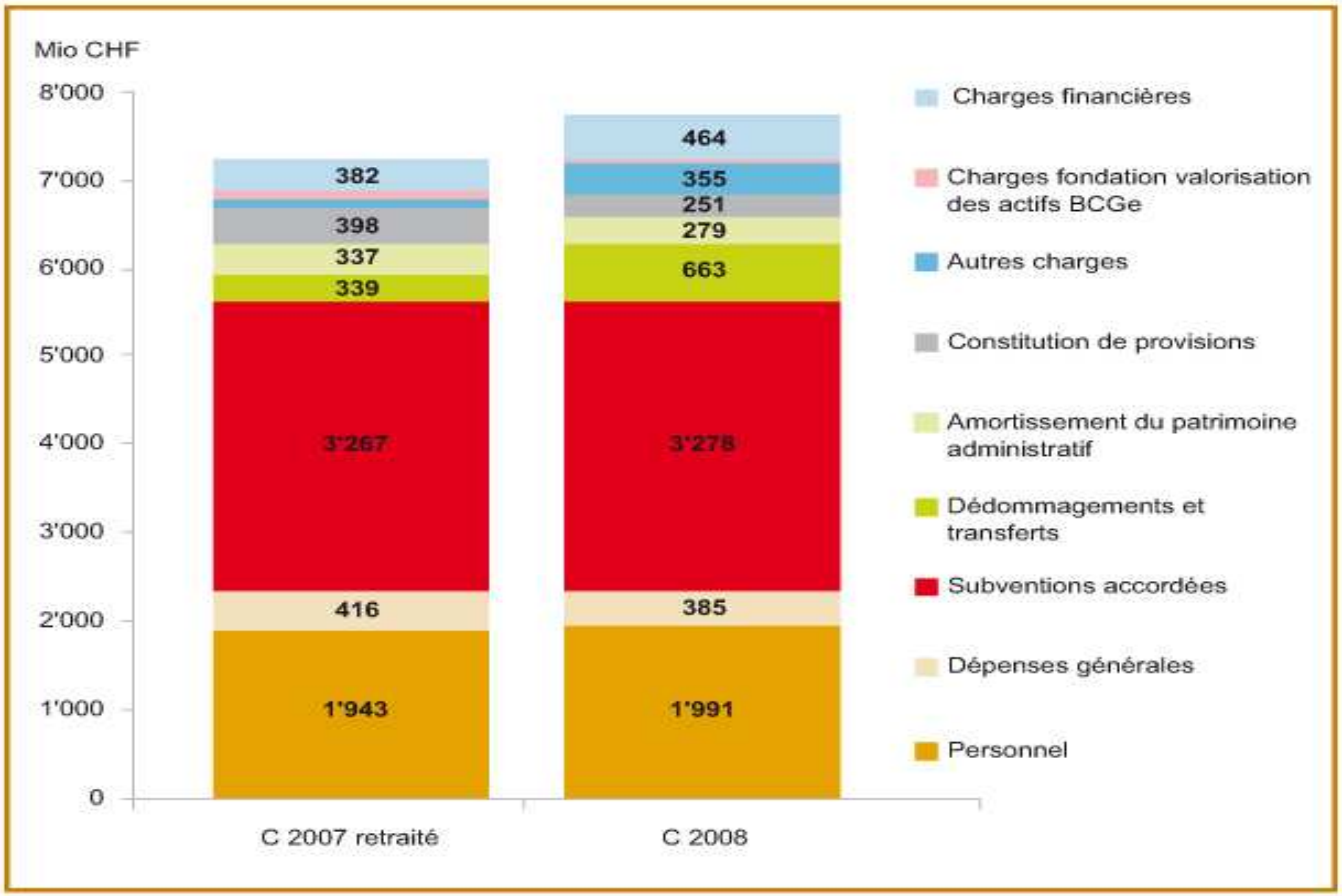
Evolution des charges

- Les charges de l'Etat s'élèvent à 7'738 millions de francs
- Elles sont supérieures de 214 millions au budget 2008 retraité
- Hors Fondation de valorisation et cession des routes nationales à la Confédération, l'écart est de 57 millions
- L'écart par rapport aux comptes 2007 retraités est de 467 millions, correspondant à peu près à l'impact du transfert des routes nationales, aux nouveaux flux résultant de la RPT et à l'accord avec les communes
- Les normes IPSAS génèrent en outre 115 millions de charges et 89 millions de revenus

  (moins-values non réalisées sur placements financiers, gains de change non réalisés sur emprunts en monnaie étrangère, plus values non réalisées sur variation de valeur des swaps)

Evolution des charges

Comparaison comptes 2007 retraités – comptes 2008



Evolution des charges

	C08	C07 retraité	%
Charges d'exploitation et financières	7'738	7'271	6.4%
./. Fondation de valorisation	-73	-61	
./. Routes nationales	-179	0	
./. RPT y. c. désenchevêtrement	-293	0	
+ Accord avec les communes *	26		
Total	**7'219**	**7'211**	**0.1%**

Modifications intervenues entre 2008 et 2007: Financement du GIAP et des créations de places de crèches et suppression de la part de l'IGBI versée aux communes

Hors Fondation de valorisation et autres éléments ci-dessus,
la croissance des charges est de +0,1% par rapport à 2007 retraité

Charges de personnel

- Elles atteignent 1991 millions de francs, soit 68 millions de plus que le budget 2008 retraité (+3,6%)

- Le montant 2008 résulte de décisions prises par le Conseil d'Etat, le Grand Conseil et la Commission des finances, soit:

- *Indexation complémentaire des salaires (16 millions)*
- *Complément à la prime de fidélité, mesure transitoire en vue de l'introduction du 13e salaire (15 millions)*
- *Financement supplémentaire du PLEND (10 millions)*
- *Heures supplémentaires de la police (8 millions)*

Hors ces éléments spécifiques, les charges de personnel sont très légèrement supérieures au budget retraité

Dédommagements et transferts

- Ces charges dépassent le budget retraité de 6 millions, s'expliquant par:

- *La compensation versée aux communes françaises, liée à l'augmentation de l'impôt à la source des frontaliers (+8 millions)*
- *La part au Fonds d'équipement communal (+6 millions)*
- *Le dépassement de la taxe assurance incendie consécutif au refus de ce volet de l'accord Etat-communes par le Grand Conseil (+7 millions)*
- *Ces augmentations sont en partie compensées par un non-dépensé sur les mesures cantonales de chômage (-13 millions)*
- *Ainsi que par une correction de la charge RPT (-2 millions)*

Provisions

- Les constitutions de provisions (hors Fondation de valorisation) dépassent de 37 millions le budget retraité

- Les deux principaux dépassements concernent:

- *Provision pour débiteurs douteux de l'Administration fiscale (20 millions, conséquence de la hausse des recettes fiscales)*
- *Augmentation de 14 millions à l'Office de la jeunesse*

Dépenses générales

- Elles atteignent 384 millions, soit 4,1% de moins que le budget retraité
- Elles diminuent une nouvelle fois par rapport à l'année précédente, malgré les réductions budgétaires déjà introduites au préalable
- Ceci démontre l'efficacité du système des reports budgétaires

Subventions

Elles atteignent 3'278 millions de francs,
soit 86 millions de moins qu'au budget retraité (-2,5%)

Résultat par catégorie de subventions

	B 2008 retraité	C 2008	C 2008 / B 2008 retraité	C 2008 / B 2008 retraité (en %)
Indemnités	2'098.9	2'108.7	9.8	0.5%
Aides financières	103.3	98.5	-4.7	-4.6%
Allocations à des tiers	1'096.9	1'009.8	-87.2	-7.9%
Non soumises à la LIAF	64.5	60.9	-3.6	-5.6%
Total	**3'363.6**	**3'277.9**	**-85.8**	**-2.5%**

Subventions

- L'évolution des indemnités (+0,5%) comprend les dépassements de crédit autorisés pour le complément d'indexation et le complément à la prime de fidélité des entités subventionnées

- Le recul des allocations à des tiers (-7,9%) s'explique par:

- *Le report sur 2009 du paiement des allocations familiales pour non-actifs (19 millions)*
- *Des non-dépensés pour les prestations complémentaires AVS/AI (16 millions), pour les aides de l'Hospice général (20 millions) et les subsides aux assurés à ressources modestes (24 millions)*

Fondation de valorisation

- 991 millions de désengagement de créances immobilières
  (rachat par l'Etat des immeubles destinés à constituer un parc de logements d'utilité publique, remboursements de débiteurs pour 105 millions)

- Montant net payé de 261 millions
  (342 millions de pertes payées et 81 millions de gains de revente encaissés)

- Risque de perte final réestimé de 2,13 à 2,01 milliards de francs, permettant une dissolution de 77 millions de la provision pour pertes

- Solde des créances à réaliser au 31 décembre 2008 : 363 millions

- Avances pour le fonctionnement de la Fondation de valorisation: 23 millions, inférieur au budget

Charges financières

- Elles s'élèvent à 464 millions au total
- L'application des normes IPSAS implique des modifications comptables générant 115 millions de charges et 89 millions de revenus
- Les intérêts passifs se montent à 349 millions,
  soit 3 millions de moins qu'au budget
  (+10 millions pour les intérêts fiscaux et -13 millions pour les intérêts de la dette)

7. Niveau élevé des investissements

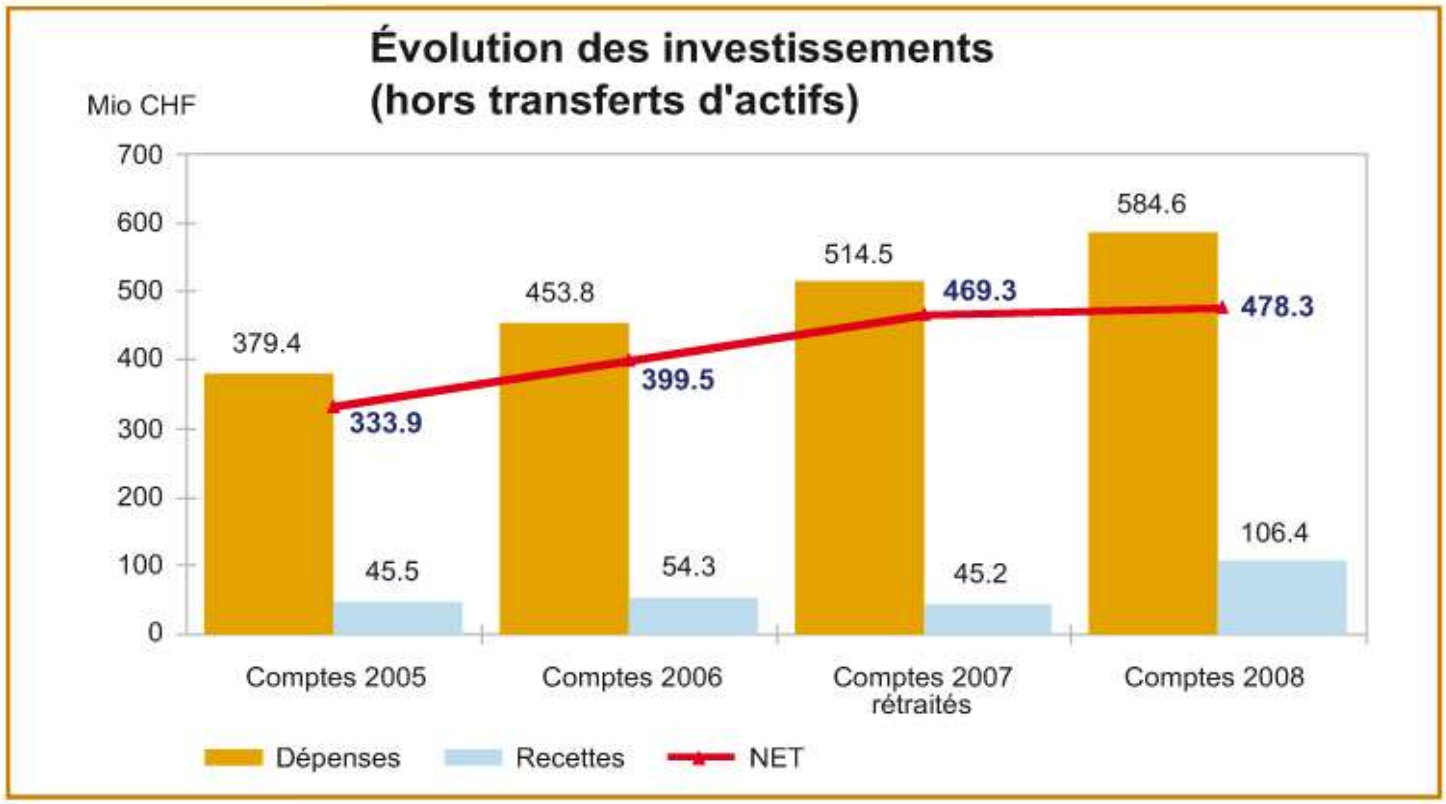
Niveau élevé des investissements

- Les décisions prises depuis le début de la législature et les réformes mises en œuvre au cours des deux dernières années se traduisent une nouvelle fois par une progression soutenue des investissements

- Ceux-ci, malgré les divers aléas qui freinent l'avancement de certains projets, contribuent à la réalisation des infrastructures dont le canton de Genève a besoin pour assurer durablement son développement et soutenir son économie

Evolution des dépenses, recettes et investissements nets

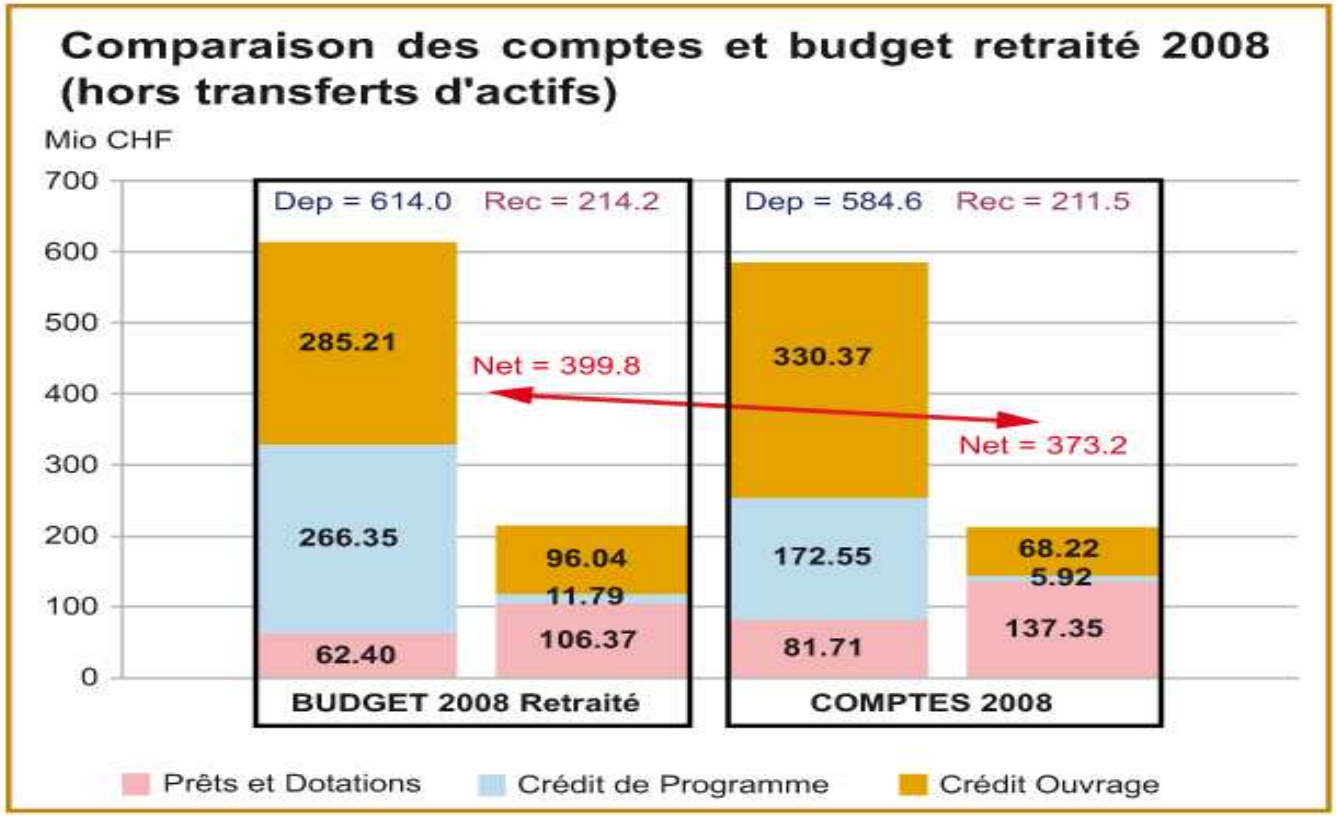
Hors transferts d'actifs et locations-financement



en millions de francs

Comparaison comptes / budget 2008

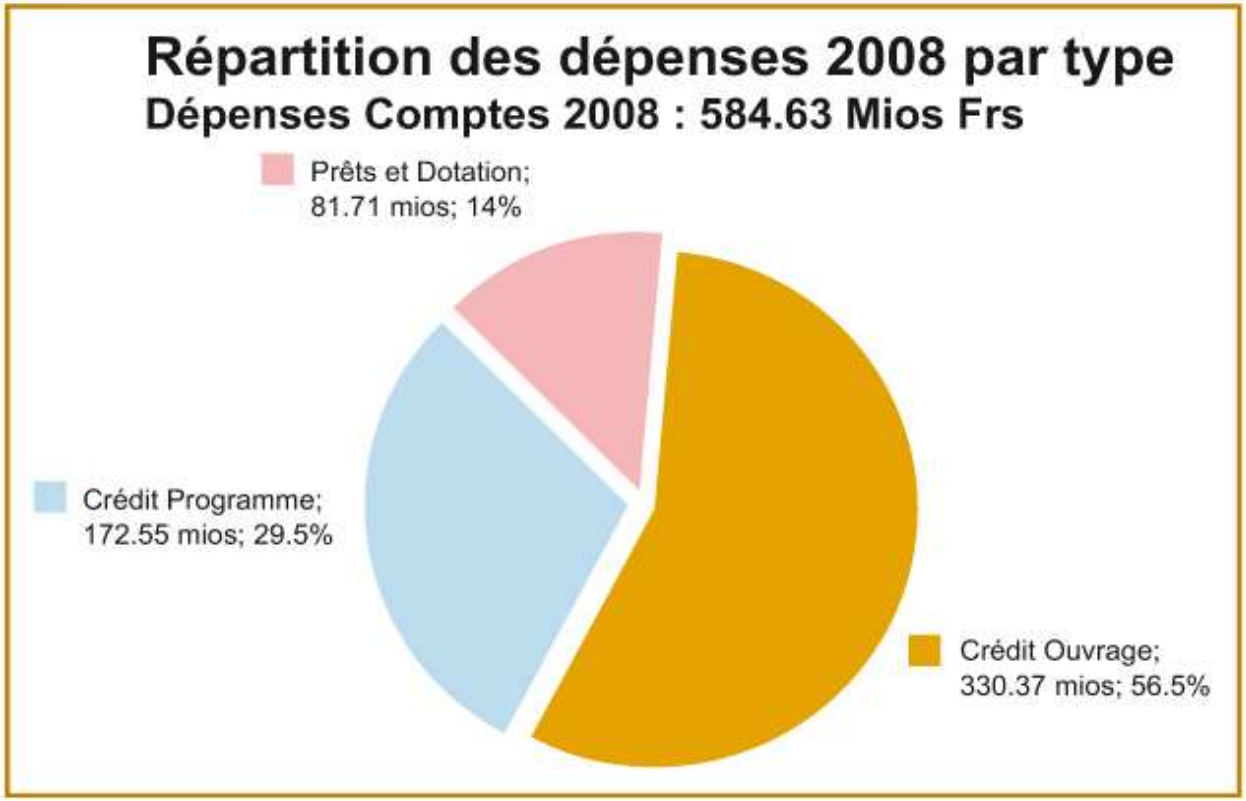
Hors transferts d'actifs / avec locations-financement



en millions de francs

Dépenses brutes

Hors transferts d'actifs



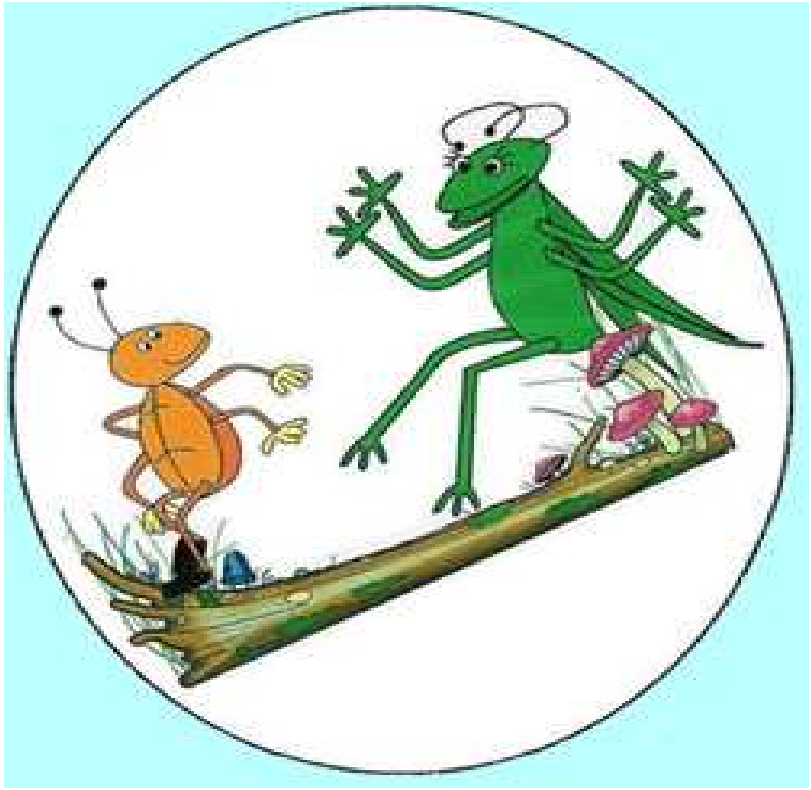
en millions de francs

Principaux nouveaux investissements

N°Loi	Libellé	Budget 2008 retraité	Comptes 2008	Ecarts
150	Extension du réseau tramway	105.15	79.94	-24.0%
10306	Acquisition Bâtiment OCP	0.00	40.50	-
09708	PO Aimée Stitelmann	21.95	25.57	16.5%
09897	CO Drize	15.00	17.98	19.9%
09422	Hug-maternité-3ème étape	25.00	17.04	-31.8%
09015	Collège Sismondi	15.20	10.29	-32.3%
08191 et 08719	Etude constr. liaison ferroviaire CEVA	20.00	9.04	-54.8%
09038	CO Cayla	13.00	8.31	-36.1%
10188	Extensions et nouvelles TIC	11.34	8.12	-28.4%
10034	POLYCOM - Réseau radio	21.90	8.02	-63.4%
09610	EMS Les Mouilles	12.03	6.84	-43.1%
09860	Genève Plage	4.90	6.42	31.0%
09864	Nouvelle structure détention à Puplinge	6.08	4.80	-21.1%
09504	CO Seymaz - Construction	6.35	4.69	-26.1%
09421	Refonte AFC - suite	4.68	4.30	-8.1%
en millions de francs		**282.57**	**251.86**	**-10.9%**

Les nouveaux investissements sont principalement consacrés aux infrastructures concernant les transports, l'éducation, la santé et la sécurité, ainsi qu'aux moyens logistiques et informatiques dont l'Etat a besoin pour accomplir ses prestations

Conclusion…



Conclusion

- Les finances publiques ont pu être assainies grâce à une croissance économique exceptionnelle et à une maîtrise des charges constante

- La succession d'exercices bénéficiaires a permis la constitution d'une réserve conjoncturelle, désormais dotée de 744 millions

- Cette réserve permettra d'affronter les conséquences de la plus grave crise mondiale depuis 1929 sur l'économie et les recettes fiscales

Conclusion

- L'exercice 2009 devrait se clôturer dans les chiffres noirs, grâce aux correctifs sur les estimations fiscales antérieures (non budgétées)

- Les années 2010 et 2011 seront nettement plus difficiles

- Les décisions prises par le Conseil d'Etat et le Grand Conseil pour atténuer les effets de la crise vont peser sur les budgets futurs:

  - *poursuite d'une politique d'investissement sans précédent*
  - *baisse d'impôts de 300 millions en faveur des familles*

- Une année de vraie croissance (2%) sera nécessaire pour compenser cette perte de substance fiscale

Conclusion

- La situation actuelle confirme le bien-fondé de la politique anticyclique menée par le Conseil d'Etat

- C'est dans les phases de haute croissance qu'il convient de maîtriser les charges, pour permettre à l'Etat, lorsque la crise éclate, de prendre des mesures protectrices pour l'emploi et pour l'économie, au prix d'un déficit conjoncturel

Merci de votre attention

Questions…